

**Transformation écologique du spectacle vivant :
les organisations professionnelles, fédérations et réseaux membres d'ARVIVA
présentent leurs avancées**

ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ


Ekhoscènes


Fédération
des Ensembles
Vocaux et
Instrumentaux
Spécialisés


FEDELIMA
Fédération des Lieux
de Musiques Actuelles


LES FORCES
MUSICALES


FRANCE
FESTIVALS

**FUTURS
COMPOSÉS**
RÉSEAU NATIONAL
DE LA CRÉATION
MUSICALE


SCÈNE
ENSEMBLE
Organisation
professionnelle des arts
de la représentation

SMA
Syndicat des Musiques Actuelles

**LA SCÈNE
INDÉPENDANTE**
SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRENEURS
DE SPECTACLES

synavi
syndicat national
des arts vivants

ARVIVA
-ARTS VIVANTS -ARTS DURABLES

En janvier 2024, nous avons publié un [plan d'action commun](#) pour la transformation écologique du secteur et formalisé, par des engagements, notre coopération initiée fin 2022 sur ces sujets. Cette mobilisation a donné lieu à de premières réalisations au service des professionnel·les et du secteur.

Dans un contexte politique et économique incertains, nous avons maintenu le cap et poursuivi la mutualisation de temps et de ressources pour **mettre en œuvre ces engagements** et accompagner nos 4000 structures adhérentes dans la transformation de leurs pratiques, métiers et modes d'organisation.

FORMATION :

- *Réalisation de l'engagement 1.1* : pour accélérer la montée en compétences du secteur et permettre à chaque professionnel·le **d'identifier les formations** adaptées à son métier et à ses responsabilités, nous avons **recensé l'offre existante et mené une étude qualitative** sur les besoins et freins ressentis par les professionnel·les du secteur.
- *Réalisation de l'engagement 1.2* : depuis 2022 nous avons porté la demande de **rendre obligatoire la formation des directions de structures** pour obtenir des financements publics. Nous espérons avoir contribué aux avancées en ce sens de l'ASTP, du CNM et du ministère de la Culture en 2024 et 2025.

INFORMATIONS & OUTILS :

- *Réalisation de l'engagement 3.2* : pour encourager nos adhérent·e·s à intégrer l'enjeu écologique dans les espaces de négociations avec leurs parties prenantes, nous avons **rassemblé des propositions de clauses juridiques incitatives** qui pourront inspirer la formalisation de différents niveaux d'engagement. Un dispositif d'accompagnement sera déployé dans les prochains mois pour faciliter l'appropriation de ce clausier.

MOBILITÉS :

- *Action en cours sur l'engagement 5.1* : nous travaillons enfin à édifier une **position partagée en matière de mobilités culturelles**. Nous avons choisi comme axe prioritaire de

contribuer à structurer un **dialogue élargi et transsectoriel** avec les parties prenantes concernées à l'échelle locale et nationale, dont les opérateurs de transports et les collectivités territoriales. Nous affinons actuellement nos pistes de travail et présenterons nos priorités dans les prochains mois.

La mise en œuvre du plan d'action a permis un **dialogue constant entre nos organisations sur les défis écologiques** et la mobilisation des équipes salariées et des membres de nos réseaux dont l'expertise a été déterminante.

Par ce travail commun nous réaffirmons notre volonté de faire de l'écologie une boussole pour orienter la transformation de nos métiers et de nos modes d'organisation. Nous continuons à œuvrer à **l'actualisation de ce plan d'action dynamique** et à l'identification des **engagements les plus urgents et utiles à porter collectivement**.

Nous appelons les institutions à continuer de soutenir les démarches qui permettent de penser et d'accompagner des évolutions structurelles et systémiques pour que le spectacle vivant puisse faire face aux défis écologiques.

Les outils et ressources créés :

- Le [recensement](#) des formations professionnelles - et son [guide d'accompagnement](#)
- L'[étude](#) « Former le spectacle vivant à la transition écologique : état des lieux et perspectives »
- Le [clausier écologique](#) regroupant des propositions de clauses juridiques incitatives - et son [guide d'accompagnement](#)

Signataires :

- **ASTP** – Association pour le soutien du théâtre privé
- **Ekhoscènes** – La Voix des Entrepreneurs du Spectacle Vivant Privé
- **FEDELIMA** – Fédération des lieux de musiques actuelles
- **FEVIS** – Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés
- **Les Forces Musicales** - Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals lyriques
- **France Festivals** - Fédération française des festivals de musique et du spectacle vivant
- **Futurs Composés** – Réseau National de la Création Musicale
- **La Scène Indépendante** – Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
- **SMA** – Syndicat des Musiques Actuelles
- **Scène Ensemble** – Organisation professionnelle des arts de la représentation
- **SYNAVI** – Syndicat National des Arts Vivants
- **ARVIVA – Arts vivants, Arts durables**

Contact presse : contact@arviva.org

Ces travaux sont soutenus par les autres réseaux membres d'ARVIVA non-signataires du plan d'action¹ : ECHO (collectif de la culture durable Hauts-de-France), Culture Nuit, SMC.



¹ Réseaux ayant rejoint ARVIVA après la publication du plan d'action et n'ayant pas participé directement à sa mise en œuvre notamment financière.